

Bibracte, site archéologique européen

Déjà dix ans de fouilles de l'U.L.B.

Pierre P. BONENFANT

Résumé

Bibracte, capitale des Éduens, située sur le mont Beuvray (altitude 750 m) est sur le bord du massif du Morvan (France, Nièvre). C'est un *oppidum* important, datant du second Âge du Fer. Il fut découvert en 1864 par J. G. Bulliot. Son neveu, J. Déchelette, y poursuivit des fouilles jusqu'en 1903 et en fit avec Stradonitz (Bohême) le prototype de la ville celtique préromaine.

Le président Fr. Mitterrand décida de faire de ce site un de ses « Grands Travaux ». Ainsi naquit le « Centre archéologique européen de Bibracte » et diverses universités françaises et européenne joignirent leurs efforts.

Bibracte était une ville de 200 ha, ceinturée d'un *murus gallicus*. La ville était divisée en plusieurs quartiers tels que : le cultuel, le résidentiel, le centre, la fontaine et l'entrée principale.

Les fouilles de l'U.L.B. commencées en 1987 ont concerné le centre de l'*oppidum*, en liaison avec plusieurs autres universités. La voirie a été découverte et les recherches se sont concentrées sur l'Îlot I où plusieurs bâtiments et maisons ont pu être identifiés, comportant trois caves de pierre et une cave en bois appartenant à l'époque augustéenne.

Qu'était cette ville de Bibracte pendant le règne d'Auguste? Bibracte était assurément restée très largement celtique. Une ville romaine *stricto sensu* fut construite non loin de là (26 km). Elle reçut le nom de « *Augustodunum* » (Autun).

Abstract

Bibracte, capital of the Éduens, located on the archeological site of Mont Beuvray (Morvan, Dept Nièvre, France) is a very important oppidum of the second Iron Age. It was discovered in 1864 by J. G. Bulliot and, later, until 1903, by his nephew J. Déchelette.

Late french President Fr. Mitterrand turned this site into one of his "Grands Travaux". The "Centre archéologique européen de Bibracte" was born and several major European universities collaborated in these very important excavations.

*Bibracte, a town of 200 ha, is surrounded by a *murus gallicus* and divided into specific areas: the worship, the residential, the centrum, the fountain and the main entrance door.*

The university of Brussels started the excavation in 1987. The assigned area is part of "La Pâture du Couvent", the centrum of the oppidum, close to the main entrance "La porte du Rebut". Four cellars—three with stone, one with wood walls—were discovered. They are located at the corner of the main road and the street called "rue des Grandes Forges". The area is called "Îlot I".

How did look Bibracte during the century of August? Bibracte remains celtic and a real roman town was built, not very far from there, it got the name of: "Augustodunum" (Autun).

1. LA FORMATION DE VILLES PRÉROMAINES, CONDITION DE L'EXPANSION DE ROME EN EUROPE MOYENNE

Bibracte, *oppidum* principal des Éduens (César, B.G., I, 23) est localisé sur le mont Beuvray dans le haut Morvan depuis 1864, lors de la grande enquête archéologique sur les sites césariens décidée par Napoléon III. C'était un fait nouveau.

Et ce n'était à vrai dire qu'un retour à la tradition populaire rejetée par les milieux savants à partir de la fin du XVII^e siècle, lorsque furent découverts à Autun, à 25 km du mont Beuvray, trois ex-voto à la déesse Bibracte. L'assimilation Autun-Bibracte a même failli prendre force administrative pendant la Révolution lorsqu'il fut question de débaptiser Autun (*Augustodunum* étymologiquement) pour l'appeler Bibracte. Au milieu du XIX^e siècle, c'est toujours cette identification qui prévalait, par exemple chez J. Michelet dans son *Histoire de France*.

Le mont Beuvray, point de rencontre des départements de Saône-et-Loire et de la Nièvre — et ceci n'est sans doute pas un hasard —, n'en gardait pas moins son importance dans la mémoire collective : c'est sur ce sommet perdu, culminant à 820 m, couvert de forêts et au pied duquel ne vivaient que de petits hameaux, c'est sur cette hauteur abandonnée dès le XVII^e siècle par la petite communauté franciscaine qui s'y était installée depuis le Moyen Âge, que se déroulait chaque année — jusqu'à la guerre de 1914–1918 — une foire de quelques jours durant le mois de mai. Vers le faite du mont, il subsistait aussi une petite chapelle dédiée à saint Martin, patronage dont la probable ancienneté allait retenir l'attention dès le milieu du XIX^e siècle. On y retrouvait enfin à fleur de sol bon nombre d'objets archéologiques, de débris de murs et de morceaux de tuiles de type romain (fig. 1).

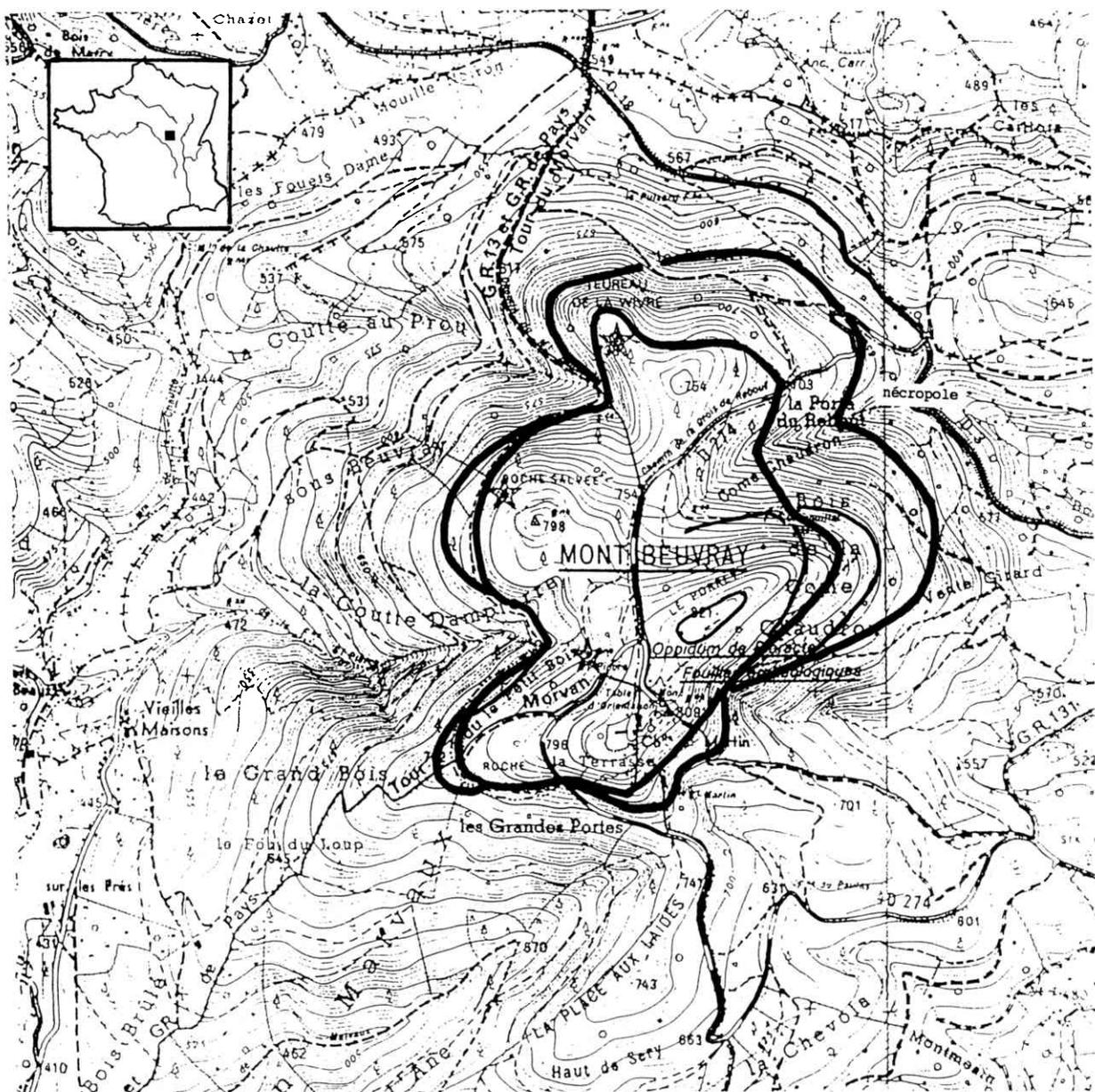


Fig. 1 — Bibracte (Dessin Base Beuvray).

Ces indices provoquent une première campagne de fouilles conduite par Xavier Roidot en 1865.

La Société Éduenne, société archéologique d'Autun, s'intéressa immédiatement aux résultats de ces fouilles et bientôt les travaux furent repris chaque année jusqu'en 1888 par son président Jacques Gabriel Bulliot. Celui-ci devint rapidement le défenseur — au début à peu près isolé — de l'identification Beuvray-Bibracte étymologiquement tout à fait recevable. La certitude en fut acquise progressivement au fil des campagnes de fouilles et des comptes rendus qui en parurent dans les *Mémoires de la Société Éduenne*.

Au plan historique, cette identification n'était évidemment pas dénuée d'intérêt. Le site se trouvait sinon dûment daté, du moins bien repéré dans le temps. Les études sur la rédaction des célèbres *Commentaires* devaient, par la suite, aboutir à la conclusion que c'était là seulement que César avait eu la possibilité matérielle de les rédiger. Ce fut dans un temps très court — au témoignage de Hirtius — au début des quartiers d'hiver qu'il avait pris à Bibracte en 52, c'est-à-dire après la victoire d'Alésia et avant la campagne d'hiver déclenchée contre les Bituriges et les Bellovaques. L'officier chargé d'assurer, en son absence, le commandement de la base militaire de Bibracte n'était autre que Marc Antoine. Il

est piquant de retrouver dans le haut Morvan, les noms de ceux qui devaient ensuite connaître successivement la reine d'Égypte.

Il est plus intéressant de s'interroger sur les raisons du choix de César fixant ses quartiers d'hiver à plus de 700 m d'altitude, dans une moyenne montagne qui, par ses brouillards, ses verglas et ses neiges, rappelle davantage l'Ardenne que les coteaux ensoleillés de la Côte d'Or. Il est certain que l'*oppidum* devait pouvoir offrir au Romain une résidence d'un confort très acceptable et, à coup sûr, plus efficace qu'une simple tente.

À noter aussi que le Beuvray, vers le moment où J. G. Bulliot l'identifiait avec Bibracte, fut retenu par G. de Mortillet comme site éponyme dans sa première chronologie pour la période consécutive au « Marnien » (première partie du deuxième Âge du Fer) et antérieure au « Lugdunien » (Haut Empire). Le « Beuvraisien » fit cependant long feu. Le mont Beuvray avait manqué, de ce point de vue, son entrée sur la scène de l'archéologie européenne.

Il allait la réussir une cinquantaine d'années plus tard. J. G. Bulliot avait un neveu, Joseph Déchelette, de quarante-cinq ans plus jeune que lui et bien au fait des méthodes chronologiques de la fin du XIX^e siècle grâce aux rapports personnels qu'il entretenait avec les principaux protohistoriens de cette époque, particulièrement les Scandinaves (comme O. Montelius) et les Allemands (comme K. Schuchhardt). J. Déchelette allait dépasser la seule identification de Bibracte-Beuvray : il perçut l'identité typologique d'une série de menus objets typiques que l'on retrouvait depuis Bibracte en Bourgogne, jusqu'à Stradonitz en Bohême, ou jusqu'à Velem Saint-Vith en Hongrie, en passant par Manching en Bavière, ce dernier site — notons-le — n'avait, à cette date, fait l'objet que de ramassages de surface. C'est de cette confrontation qu'a résulté le célèbre tableau synoptique du *Manuel* (1914) et la phrase :

On est comme en présence d'une couche uniforme recouvrant une vaste zone de territoire celtique et présentant sur tous les points de ses affleurements les mêmes séries d'objets.

L'*oppidum* celtique préromain est, d'autre part, pour J. Déchelette qui s'appuie en bonne partie sur les résultats architecturaux réunis par J. G. Bulliot, non pas un lieu de refuge mais une véritable ville au sens socio-économique du terme. L'*oppidum* était aussi l'*emporion*, le marché de la cité, il renfermait « des comptoirs de commerce, des magasins et des ateliers ». Il était occupé « par des populations fixes comprenant divers corps de métiers » (*op. cit.* : 453). On peut distinguer,

au Beuvray, le quartier des métallurgistes et des émailleurs de la Come Chaudron (*op. cit.* : 457), le quartier résidentiel du Parc aux Chevaux (*op. cit.* : 459).

La notion de « civilisation des *oppida* » se constitue. Elle imprégnera profondément la génération des jeunes archéologues allemands d'entre les deux guerres mondiales. Dans un bref article paru en 1940, J. Werner, prolongeant les conclusions de J. Déchelette, démontait le mécanisme du succès militaire romain en Gaule. Les *oppida*, centres économiques des nations de la Gaule centrale, réunissaient les seules concentrations massives d'approvisionnement qui étaient vitales pour les gros effectifs des légions en perpétuels déplacements. Mais les fortifications dont s'entouraient les *oppida* ne pouvaient faire pièce à la poliorcétique empruntée par les Romains aux ingénieurs hellénistiques. La prise de l'*oppidum* représentait au surplus la décapitation de toute défense nationale organisée car l'*oppidum* était aussi capitale politique.

La contre-épreuve de cette interprétation est fournie par l'échec romain en Germanie, un territoire où l'on ne connaît pas d'*oppida* urbains.

Les causes suffisantes de l'expansion romaine en Europe étaient ainsi dégagées par la réfutation d'un contresens historique : ce ne fut pas Rome qui introduisit la vie urbaine en Gaule, c'est au contraire une vie urbaine préexistante qui a permis la conquête romaine.

Cette démonstration se heurtait toutefois à une critique qui avait été dirigée, en France, contre les conclusions de J. Déchelette. La « ville » découverte par J. G. Bulliot et J. Déchelette était bien Bibracte, mais on n'y voyait pas une ville celtique, puisqu'on n'y avait rencontré que les témoins d'une agglomération postérieure à la conquête. Et, de fait, les fouilleurs du Beuvray s'en étaient tenus pour l'essentiel au niveau stratigraphique supérieur, donc aux derniers états de Bibracte, en effet, postérieurs à la guerre des Gaules.

À vrai dire cette critique, pour fondée qu'elle fût dans le cas de Bibracte, n'était pas tout à fait convaincante au plan général : Stradonitz en Bohême, ne pouvait présenter aucune interférence romaine. Il n'en convenait pas moins de mieux démontrer l'antériorité par rapport à la conquête romaine de l'*oppidum* celtique en tant que centre urbain. C'est ce qui détermina, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, l'engagement à Manching, sous l'impulsion de W. Krämer, directeur de la *Römisch-germanische Kommission*, d'un vaste programme de fouilles qui allait durer plus de 25 ans, et qui était à la mesure

d'un site de quelque 350 ha. Manching offrait l'avantage décisif de ne présenter aucune trace d'occupation romaine. Le caractère urbain de l'agglomération fortifiée qui avait été, tout le laisse prévoir, la capitale des *Vindelici*, détruite dès avant toute implantation romaine, se trouva amplement démontré.

Mais alors comment la Bibracte augustéenne avait-elle pu être valablement à l'origine de la notion de « civilisation des *oppida* » ?

2. LES NOUVELLES FOUILLES DE BIBRACTE ET LA PARTICIPATION DE L'U.L.B.

Au milieu des années quatre-vingts, plusieurs protohistoriens français conjuguent leurs efforts en vue d'une reprise des recherches au Beuvray. Le projet obtient un appui décisif : l'intérêt actif du Président de la République française, Fr. Mitterrand. Au plan scientifique l'entreprise trouve écho rapidement hors de France — on vient d'en voir les raisons. Un Conseil scientifique international est constitué. L'effort financier, guidé par J.-P. Guillaumet, se porte principalement sur l'achat par l'État de l'ensemble du mont et sur l'engagement d'une petite équipe de permanents (un archéologue, un secrétariat et plusieurs techniciens), enfin sur l'acquisition progressive d'un équipement de fouille de plus en plus adapté, de plus en plus puissant et novateur. Depuis peu, deux complexes architecturaux prestigieux, d'un luxe inconnu jusqu'ici au Beuvray, ont été édifiés dans le cadre des Grands Travaux du Président de la République : un musée et une base archéologique.

Les parties prenantes sont, ou ont été, outre le C.N.R.S., l'École du Louvre, les universités de Paris, Dijon et Tours et celles de Bologne, Bruxelles, Budapest, Édimbourg, Kiel, Lausanne, Leipzig, Madrid, Saragosse et Vienne.

En une dizaine d'années l'image de Bibracte s'est précisée dans ses différents quartiers et même dans sa proche périphérie. Partant du sommet de l'*oppidum*, on rencontre successivement :

- les hauts lieux sacrés (altitude 800 m). C'est la mise en évidence de la transformation du petit temple gallo-romain en chapelle Saint-Martin et l'élucidation, très partielle encore, de la fonction du grand enclos voisin, espace quadrangulaire fossoyé et palissadé (l'hypothèse d'un enclos cultuel de type « *Viereckschanze* » tend — faute d'offrandes — à être remplacée par celle d'un lieu d'assemblée politique) [fouilles C.N.R.S.];

- les débris de l'aménagement monumental de la Fontaine Saint-Pierre (à 790 m) qui constitue un des principaux points d'eau *intra muros* (fouilles C.N.R.S.);

- une habitation luxueuse (alt. 780 m) du quartier résidentiel avec sa séquence stratigraphique (fouilles de l'université de Lausanne) et sa voirie desservante (fouilles de la Base archéologique);

- la Porte du Rebout (à 700 m) dans l'enceinte Bulliot : deux *murus gallicus* et un rempart du type Fécamp (fouilles de l'université d'Édimbourg, du C.N.R.S. et de la Base);

- un atelier de bronzier juste en dehors de la Porte du Rebout (fouilles de l'École du Louvre);

- une deuxième enceinte, extérieure à celle connue de Bulliot et qui porte à 200 ha la superficie de l'*oppidum* (prospection de F. Schubert de la R.G.K.);

- une grande nécropole à incinération (650 m) — la première de l'*oppidum* — située hors les murs au col du Rebout, et formée de petits enclos quadrangulaires du type de Wederath ou de Tontelange (C.N.R.S. et Base Archéologique).

Il reste enfin — et nous faisons un retour vers l'altitude de 750 m — le quartier central de l'*oppidum*. Se sont concentrés ici les efforts convergents de la plupart des universités étrangères : Bologne, Bruxelles, Budapest, Kiel, Madrid et Saragosse. Sur le plan de J. Déchelette il s'agissait très largement d'un blanc localisé au lieu-dit « La Pâturage du Couvent », proche des ruines du monastère franciscain. Sa ou ses fonctions et son organisation urbanistique restaient à définir entre le quartier des émailleurs et bronziers de la Come Chaudron et le quartier résidentiel du Parc aux Chevaux. J. Déchelette y avait poussé, à la fin du XIX^e siècle, des recherches qui lui avaient donné la « galerie » d'un grand bâtiment présentant un mur maître de plus de 70 m de long et, un peu plus loin, trois habitations quadrangulaires assez vastes, encavées en « fonds de cabane », aux parois de moellons bruts, maçonnés avec un mortier pulvérulent. L'une d'elles allait devenir dans son *Manuel* le prototype de l'habitation celtique tardive. Autour, une prospection par charruage ne lui ayant révélé aucun mur, J. Déchelette avait conclu à l'existence d'une place publique.

Les fouilles nouvelles allaient radicalement transformer cette vision et provoquer par voie de conséquence, l'exploration de l'étendue formée par l'enclos conventuel médiéval couvert de ruines apparentes (environ 1 ha; universités de

Tours et de Budapest) que les fouilleurs du XIX^e siècle avaient naturellement évitées.

2.1. À la découverte du quartier central (fig. 2)

Malheureusement la localisation sur le terrain des vestiges, fouillés par J. Déchelette et mis par lui sur plans, restait insaisissable en 1987 en raison de problèmes d'échelles et par suite d'un point fixe formé par un tournant de chemin. D'autre part les prospections électromagnétiques (laboratoire de Garchy) étaient restées vaines.

Les premières fouilles conduites par l'université de Madrid semblèrent d'abord confirmer l'hypothèse de la place publique. Un vaste empierrement sans limites franches apparut et réserva vers son milieu une surprise de taille : une fontaine au bassin oblong construit en blocs de granit rose posés à joints vifs, étanché à l'argile non seulement au niveau du sol encaissant à l'arrière de la maçonnerie mais jusque dans le parapet, ceci grâce à un ingénieux système de cavités semi-cylindriques creusées symétriquement dans le lit d'attente et le lit de pose des blocs. Le cylindre creux ainsi constitué recevait un remplissage d'argile; il en allait de même, bien entendu, sur les côtés. Le procédé est attesté en Gaule romaine. Ce qui est plus particulier c'est le plan, à peu près unique jusqu'à présent dans l'architecture romaine. En bordure sud-est de l'empierrement se révéla ensuite l'angle d'un grand bâtiment ne figurant pas sur les plans de J. Déchelette. L'hypothèse d'une place publique semblait décidément se confirmer.

Nos fouilles (fig. 3) allaient montrer que le bâtiment d'angle constituait, en réalité, l'extrémité occidentale, restée inconnue, de l'édifice à « galerie » (PCO 1) de J. Déchelette. Cette identification déterminait la redécouverte de l'ensemble du dispositif : PCO 2 et PCO 3. À l'occasion du repérage de PCO 1, modifications et additions furent apportées aux premières observations.

Première modification : il ne s'agissait pas d'un édifice à galerie mais bien d'un bâtiment présentant une façade continue dont les pierres avaient localement été récupérées jusqu'aux assises de base ne laissant qu'une trace de mur en négatif.

Une constatation nouvelle : il apparaissait que ce grand bâtiment était bordé d'une rue de 5 m de large dont l'empierrement était analogue à celui de la « place ». En réalité cette rue séparait PCO 1 de la grande construction encavée PCO 2. Elle reliait la « place », à l'ouest, au thalweg de la Come Chaudron, à l'est. Elle déterminait donc deux îlots urbanistiques, l'un au nord (Îlot I) avec PCO 2 et

PCO 3, l'autre au sud (Îlot II) avec PCO 1 bordant la « place ».

La notion de place dut pourtant être abandonnée peu après, lorsque les archéologues de Budapest s'aperçurent que l'empierrement se prolongeait bel et bien au sud sous le mur de clôture du couvent. Nous-mêmes devions lancer deux grands décapages mécaniques au nord du bassin, qui montrèrent les restes très endommagés et peu profonds d'un empierrement de voie réduit à la présence éparsée de quelques petits galets caractéristiques. La largeur de cette grande artère de l'*oppidum* était de 15 m environ.

La suite de nos fouilles s'est concentrée sur l'angle de l'Îlot I, souvent en parallèle avec nos collègues madrilènes (*Universidad Complutense* de Madrid).

2.2. Réinterprétation de l'architecture domestique

J. Déchelette avait interprété les grandes salles demi-enterrées PCO 2 et PCO 3 comme des fonds de cabanes aux murs de pierre. Nous pensons qu'il s'agit d'éléments de bâtiments beaucoup plus vastes et plus complexes.

Observons tout d'abord leur situation topographique. Elles sont toutes situées presque au haut d'une pente exposée à l'est et qui s'abaisse rapidement vers la vallée de la Come Chaudron. Elles y sont disposées parallèlement à la dorsale du relief. De ce fait elles se trouvent inégalement encavées : davantage vers le haut et moins vers le bas (deux marches seulement permettent de descendre en PCO 3).

D'autre part, l'équipe archéologique de l'*Universidad Complutense* de Madrid a montré qu'il avait existé entre la voie principale (qui suit la dorsale topographique) et PCO 2 des sols construits qui étaient des sols intérieurs revêtus de terre battue. La situation n'était pas différente dans nos fouilles à la hauteur de PCO 3. Dans toute cette zone, pratiquement pas de constructions de pierres mais des parois en pans de bois reposant sur sablière basse ou semelle de pierre quelquefois encore identifiables vers l'angle sud-ouest de l'îlot, secteur moins érodé que plus au nord; il en a été de même pour le poteau d'angle dressé au coin de la voie principale et de la rue adjacente.

2.2.1. Les deux caves PCO 2

Selon J. Déchelette, PCO 2 se composait de deux salles encavées en communication par une porte ménagée dans le mur de séparation. Ce

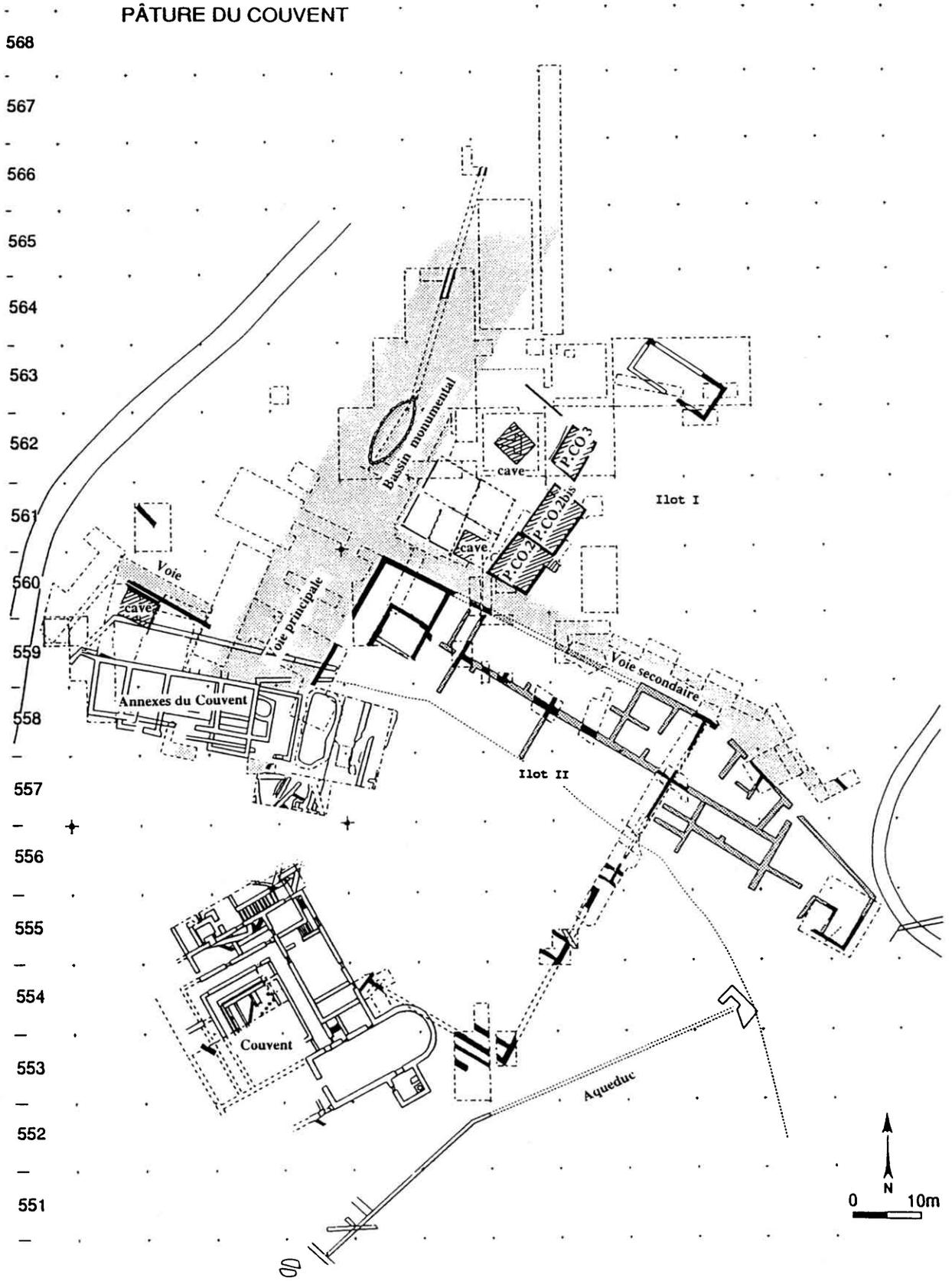


Fig. 2 — Bibracte. Le quartier central (Dessin Base Beuvray).

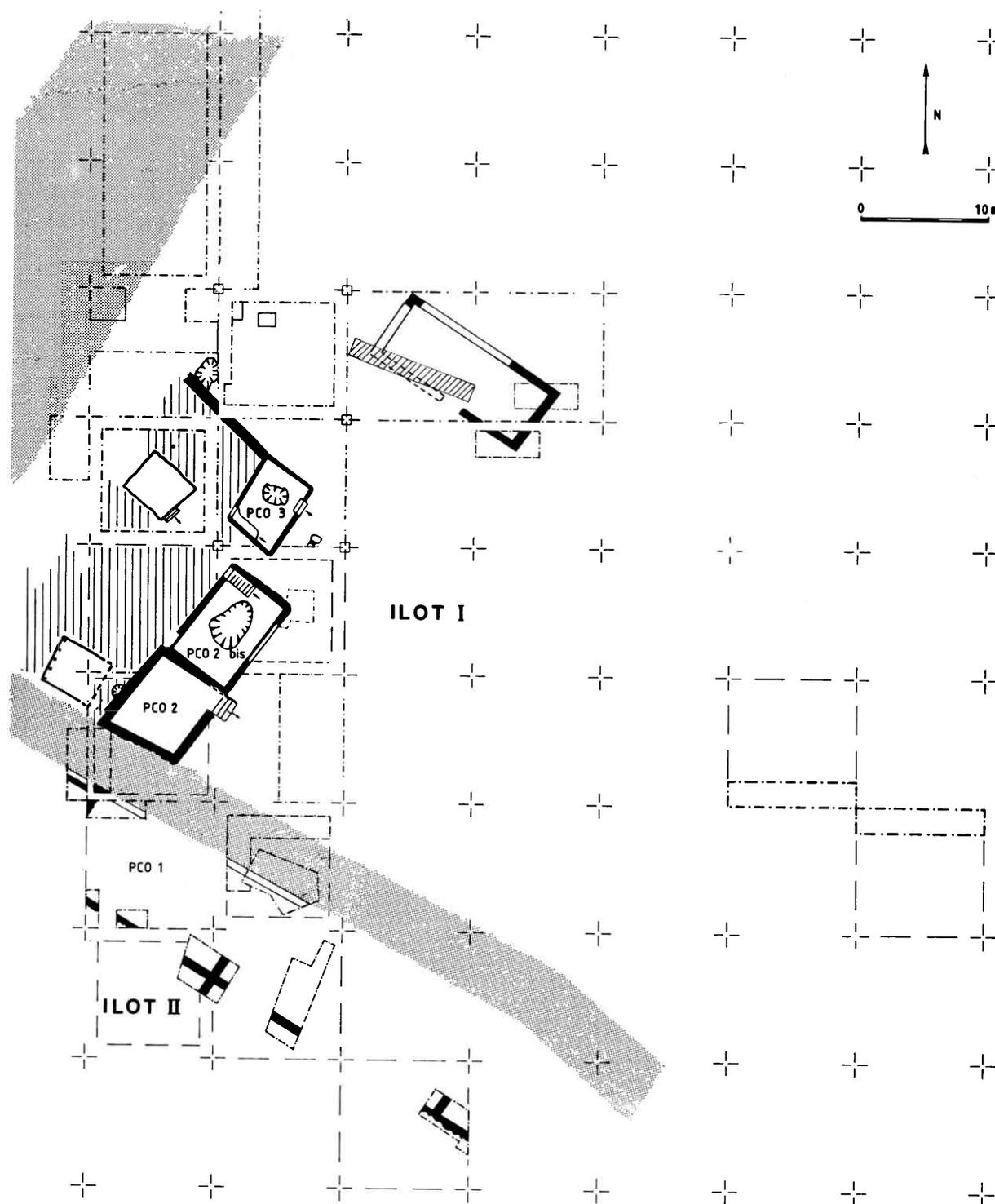


Fig. 3 — Bibracte. Plan des fouilles de l'U.L.B. (Dessin U.L.B.).

n'était pas le cas : la brèche qui avait donné lieu à cette interprétation n'était bien qu'une brèche, attestée par les deux assises inférieures encore en place. Il y avait donc accès distincts pour PCO 2, au sud, et pour ce que nous avons appelé PCO 2bis, au nord. Au reste les deux quadrilatères ainsi dessinés sont irréguliers surtout vers l'ouest, c'est-à-dire vers le haut de pente : les deux

murs n'y étaient pas alignés. Le mur de refend lui-même était plus épais à l'ouest qu'à l'est. Il montrait pourtant aux interpénétrations des angles la solidarité architectonique de l'ensemble, confirmée encore à l'est, par l'exact alignement des deux murs de façade — caractéristique architecturale tout à fait exceptionnelle dans toute cette partie de l'Îlot I.

Par ailleurs, nous disposons d'indices permettant de supposer l'existence d'un étage construit en pans de bois au-dessus des constructions de pierre encavées. L'unité structurelle de ce bâti charpenté avec celui découvert par les archéologues de l'*Universidad Complutense*, juste à l'ouest, peut être présumée, comme nous le verrons, sur base de plusieurs indices.

2.2.1.1. PCO 2, au sud (6,60 m × 5,55 m) [Pl. 1 : 1]

C'est un quadrilatère quelque peu irrégulier avec, à l'angle nord-est, un escalier d'accès ouvert dans le mur de façade et fait de quelques grandes marches de granit. Bel appareil en blocs de rhyolithe irréguliers, montrant une mise à niveau

par une arase vers 70 cm de hauteur et, à l'angle de l'escalier, un chaînage en harpe de grands blocs taillé dans du granit gris. Pas de trace de la base d'un support central signalé dans les anciennes fouilles. Une couverture en plancher ne requiert d'ailleurs pas un tel support : une poutre transversale (5,55 m) pouvait supporter, de part et d'autre, un dispositif de solives relativement courtes (3,30 m). Le fond de PCO 2 présente une série de petites excavations antérieures à la cave; peu profondes, pauvres en matériel et très irrégulières elles sont localisées surtout dans la moitié nord.

À mi-longueur du mur ouest, et extérieurement à lui, donc du côté du terre-plein, un trou de



Fig. 4 — Bibracte (1994). La cave PCO 2bis vue vers le sud. Au fond le mur de refend continu la séparant de PCO 2. Au-delà, l'angle en granit taillé de l'escalier extérieur de PCO 2. Au milieu, le sondage révélant une structure brûlée sous-jacente. Au premier plan, le mur d'échiffre de l'escalier intérieur donnant accès, à l'ouest, au terre-plein bâti (Photo F. Schubert).

potéau de forte taille avait été creusé jusque dans la roche en place, juste au droit du mur de cave.

2.2.1.2. PCO 2bis, au nord (7,65 m × 5,10 m) [fig. 4]

L'accès s'y faisait en réalité par un escalier intérieur descendant du terre-plein. Situé à l'angle nord-ouest de la cave il était construit sur un mur d'échiffre, seul vestige conservé. Escalier assez étroit aux nombreuses marches : PCO 2bis n'avait manifestement pas la même fonction que PCO 2. L'escalier semble desservir, surtout, une sorte de dépression centrale oblongue descendant en plan incliné jusqu'à une extrémité abrupte; autour, l'espace était suffisant pour la circulation d'une personne. Un appui qui a été révélé par l'examen stratigraphique du comblement de la cave, avait été ménagé le long du bord abrupt de la fosse. La fonction de cette excavation reste inconnue.

Le comblement de PCO 2bis nous a montré la quantité relativement faible de moellons attribuables à l'écroulement des hauts de murs. Leurs éboulements restaient loin du centre de la cave. Les murs de pierres n'avaient donc pas dû s'élever beaucoup au-dessus du niveau permettant la circulation d'un homme debout, c'est-à-dire à peu près au niveau du terre-plein situé en contre-haut du côté ouest.

D'autre part, l'existence de l'escalier sur échiffre débouchant à ce niveau nous conduit à écarter l'hypothèse d'une toiture reposant directement sur les murs de pierres et à supposer plutôt l'existence d'un plancher par-dessus la cave.

On s'oriente alors vers la construction d'une pièce sur plancher, dont les murs devaient être construits en pans de bois. La présence de torchis cru (cette cave n'a pas brûlé) observé à la base de la stratigraphie de la cave, pourrait s'interpréter, de fait, dans ce sens ou dans le sens d'un plafonnage de torchis sous plancher.

La position de l'escalier montant de PCO 2bis vers l'espace bâti en rez-de-chaussée le long de la voie principale, nous oblige à envisager l'éventualité d'un ensemble architectural réunissant ces deux unités. Si l'articulation stratigraphique décisive a malheureusement été tronquée depuis longtemps par l'érosion, deux observations restent encore accessibles à ce niveau. En effet à nous placer dans le cas de figure inverse, manquerait à l'extérieur du mur occidental — considéré alors comme mur gouttereau — l'empièchement caractéristique d'un sol extérieur construit; on y rencontre même, comme une coupe l'a montré, un remblai ancien. Celui-ci aurait fatalement affaibli le mur de cave par imprégnation d'eaux pluviales tombant de cet éventuel mur gouttereau. L'espace

formé par PCO 2bis et le sol intérieur mitoyen devait donc être globalement couvert.

Si nous totalisons l'ensemble des indices que nous possédons sur le complexe PCO 2–PCO 2bis et l'espace mitoyen bâti en bordure de la voie principale, nous tendons vers un grand bâtiment d'angle d'une superficie totale de quelque 200 m² : vaste quadrilatère impliquant un système de toiture très élaboré.

2.2.2. Le bâtiment PCO 3 (fig. 5)

Ce qui a été considéré par J. Déchelette, dans son *Manuel*, comme le modèle de la maison celtique tardive, a été retrouvé intact en 1991, près de cent ans après sa première fouille.

La cave PCO 3, située juste au nord du bâtiment aux caves PCO 2–PCO 2bis, n'est pas attenante à celui-ci, mais il s'agit d'une construction de même type quoique de dimensions plus modestes (6 m × 4,25 m). Le sol de la cave est soigneusement revêtu de couches de terre battue. Mais depuis le milieu du mur sud-ouest jusqu'à l'angle ouest, soit 2,40 m sur une largeur de 0,70 m une bande étroite montre simplement le nivellement préalable de la roche. Sa localisation et ses dimensions permettent d'y reconnaître l'emplacement d'un escalier sur échiffre — non vu lors des fouilles anciennes et comparable à celui de PCO 2bis (2,40 m × 1 m). Il avait dû jouer le même rôle de liaison entre la cave et la salle sur terre-plein. Malheureusement la tranchée de 1897, ouverte à l'extérieur du mur nord-ouest, a amplifié l'œuvre de déconnexion stratigraphique entamée par l'érosion, nous privant d'une intéressante confirmation. L'unité architecturale des deux éléments nous paraît toutefois pouvoir être acceptée.

Une porte, décentrée quelque peu vers le nord, permettait d'accéder de l'extérieur à la cave en descendant deux degrés. S'ouvrait, dans l'axe de l'entrée, une fosse sensiblement cylindrique et différente en cela de la cuve en déclivité de PCO 2bis. Elle avait dû répondre à une autre fonction.

Nos fouilles se sont développées, cette fois, à l'ouest et à l'est de la cave : à l'ouest, c'est-à-dire à la fois en contre-haut, là où s'étendait un espace bâti, et à l'est où s'ouvrait, à ciel ouvert, une sorte de cour qui précédait la façade de la cave.

Localement le sol du contre-haut était remarquablement conservé; la base d'une amphore y a été retrouvée *in situ*. Le mur qui la délimitait au nord-est, était malheureusement très altéré; il disparaissait avant d'avoir rejoint la voie. L'ensemble de ces données incite à voir ici un bâtiment



Fig. 5 — Bibracte. La cave PCO 3 lors des fouilles de Déchelette (1897) vue vers le nord. Au premier plan, la fosse centrale. PCO 3 redécouverte en 1991 par l'U.L.B. Dernier quart du 1^{er} s. av. J.-C. (Photo W. Buelens; Bruxelles).

grosso modo rectangulaire, sensiblement perpendiculaire à la voie.

Quant au pignon est, il a pu comporter, outre la porte de cave légèrement décentrée et ouvrant sur la cour, un escalier extérieur si l'on accepte d'interpréter un calage de pierres destiné à un poteau carré, distant de 1,50 m environ du mur de façade, comme un support de limon d'escalier.

2.2.3. La cave en bois : fait nouveau dans l'architecture domestique (fig. 6)

À partir de 1993, une zone, située juste au sud du terre-plein de PCO 3, et formée d'un remblais épais, a progressivement pris forme. Elle allait permettre de rejoindre une interprétation accueillie par une incrédulité presque générale lors du *Congrès de l'Association française pour l'Étude de l'Âge du Fer* tenu à Pontarlier en 1991. Il s'agissait de la présentation comme caves en bois, et non comme puits, de structures quadrangulaires mises au jour au niveau du Doubs dans l'*oppidum* de Vesontio (Besançon). L'existence de caves de bois — ou même tout simplement de caves — paraissait irrecevable dans l'architecture domestique celtique.

Or c'était bien à une cave en bois que nous avons affaire à Bibracte. Aux niveaux supérieurs, elle fut très difficile à discerner. Son boisage qui n'avait pas été pris, comme à Besançon, dans un milieu humide s'était totalement décomposé et, pis encore, les limites de l'excavation d'implantation creusée dans un cryoclaste très bouillant, étaient gravement altérées. Les bords s'étaient effondrés partout dans les parties hautes lors de la disparition du coffrage.

C'est ce qui nous a empêché d'établir une relation claire avec le terre-plein situé en arrière de PCO 3. L'éventualité d'un accès autonome à cette cave est d'ailleurs très plausible. La descenderie s'ouvrait au bout de l'étroit espace — peut-être une ruelle — laissé entre PCO 3 et PCO 2bis.

Les trois campagnes de 1993 à 1995 ont permis de réunir des informations complètes sur cette cave :

a) Le matériel archéologique est réparti stratigraphiquement : couches inférieures d'effondrement correspondant à l'occupation du bâtiment, couches de comblement liées à l'abandon du site et couches supérieures de nivellement, éventuellement liées à la mise en culture. Seules les strates inférieures sont utilisables pour la chronologie. Le comblement fut opéré, pensons-nous, assez rapidement et avec des matériaux de grandes dimensions : les quartiers de pierres dépassaient le calibre des plus gros moellons. Y était mêlée une

quantité impressionnante de grands fragments d'amphores, de gros matériaux divers — meules, *tegulae mammatae* — et pour la première fois des claveaux. Le sol de la cave est très régulier, en terre battue de couleur jaune. Sur ce fond s'est sédimentée, à l'état liquide, une mince couche de sable clair mêlé à des particules charbonneuses très denses. Les strates inférieures ont donné un riche matériel archéologique dont un poucier en bronze (cf. Déchelette, 1904 : pl. XIV, n^{os} 19 et 20).

b) Le sol et la structure des parois

La cave est quadrangulaire, légèrement trapézoïdale avec environ 3,50 m de côté. Le substratum cryoclastique étant très friable, les bords, lors du terrassement, ont été talutés et tapissés d'un matériau de même composition que le sol. Ce revêtement comblait l'intervalle compris entre le cryoclaste de la paroi de bois qui formait les murs. Ceux-ci ont été retrouvés sur trois côtés (nord-est, ouest et sud-ouest) grâce aux traces d'implantation des planches et des clous (espacés de 85 cm). Le sol, examiné dans une coupe parallèle à la paroi nord-ouest, montre bien, comme dans les autres caves, cette glaise jaunâtre à charge de cailloux rhyolithiques anguleux. Le pourtour de la cave a été surcreusé, ménageant une faible tranchée de fondation, horizontale, taillée dans le *substratum*. L'emplacement des poteaux d'angles fut reconnu et, à l'angle ouest, les deux blocs de calage étaient encore en place.

c) Le dispositif d'accès

Les abords de la paroi sud-est avaient, depuis trois ans déjà, présenté des problèmes d'approche car Déchelette avait à cet endroit réalisé la fouille d'un dépôt d'amphores. Son excavation, plus ou moins ovale, ne se trouvait plus séparée de la cave en bois que par une mince épaisseur de cryoclaste. Mais vers le haut, elle avait bouleversé toute la partie haute de la descenderie. La descenderie occupe la moitié sud de la paroi sud-est. Au pied même, le sol a été renforcé — sur une longueur de 1,70 m — par une série de six pierres plates formant la bordure de l'aire de circulation. C'est le seul emplacement où un tel dispositif avait été jugé nécessaire. Il était enduit sur 5 cm d'épaisseur de terre battue jaunâtre. Le plan incliné de la descenderie se terminait par un petit seuil surélevé fait de matériel terreux. En avant une sablière basse était destinée à caler l'échelle dont le pendage était de 51°. Cette sablière devait également avoir reçu le chambranle d'une porte : un poteau rond (diamètre : 14 cm) bloquait son extrémité sud.

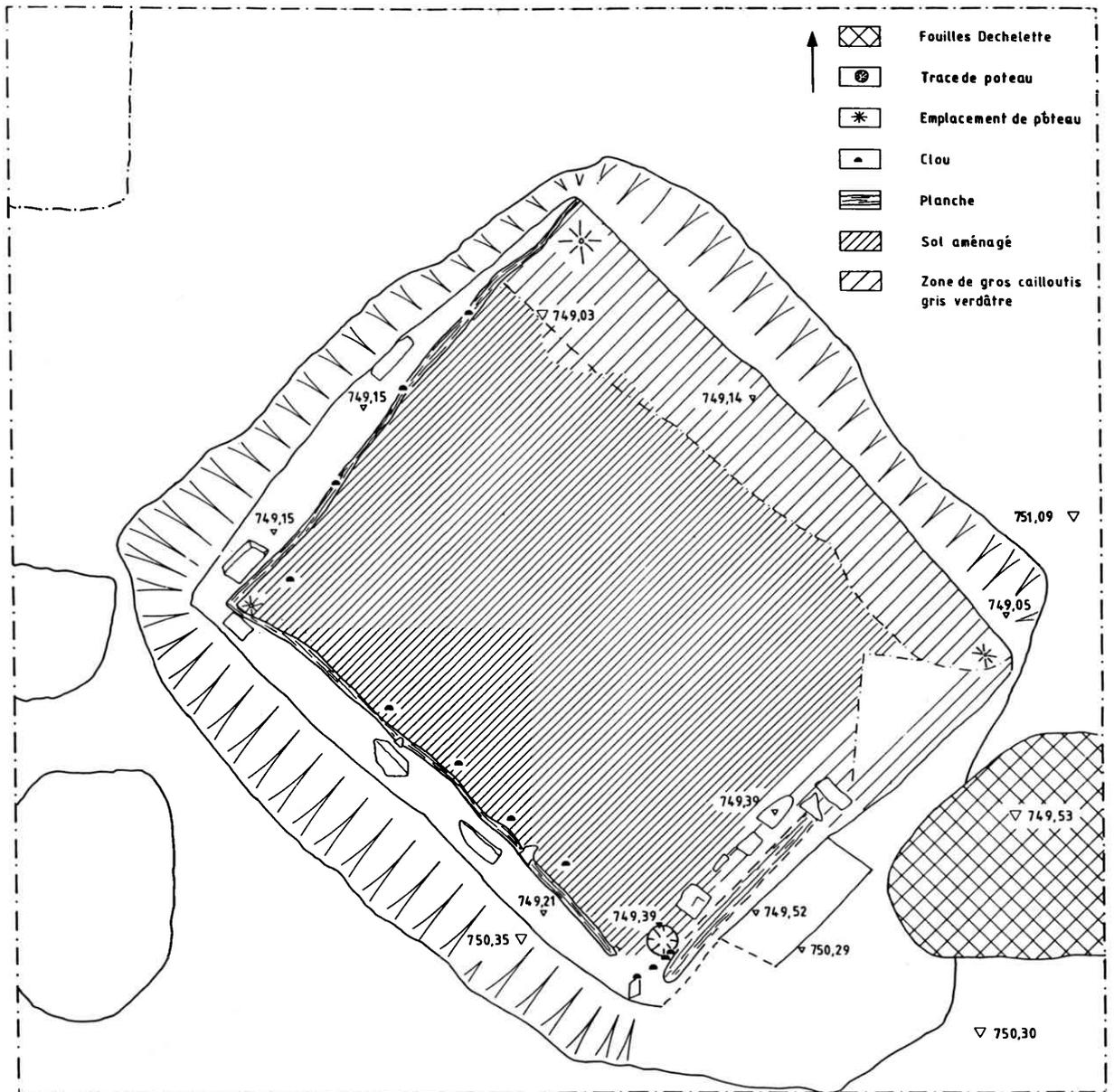


Fig. 6 — Bibracte (1995). Plan de la cave en bois (Dessin U.L.B.).

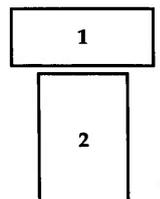
Le jour même où, en 1994, nous obtenions les premiers indices d'une cave en bois, les archéologues de Madrid en mettaient une autre au jour, à peu près de même dimension et

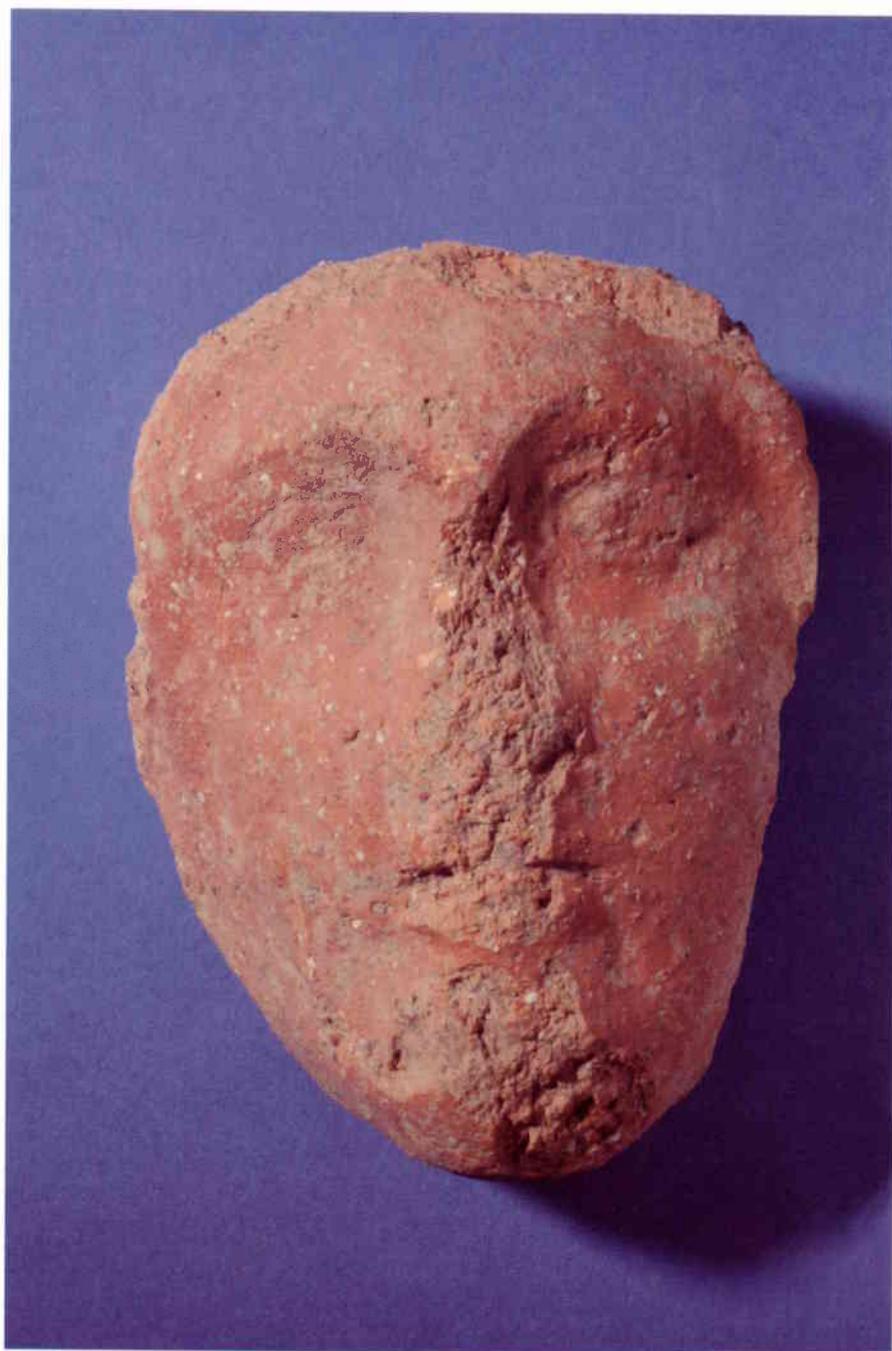
située vers l'angle sud-ouest de PCO 2. Sa lisibilité était nettement supérieure : les structures en bois étaient carbonisées et encore en place.

PLANCHE 1 →

1 : Bibracte (1990). La cave PCO 2. À droite, la concentration des petites fosses antérieures en cours de fouille (Montage photographique U.L.B.).

2 : Bibracte. Visage humain moulé en pâte de tegula. Couche de nivellement de la cave en bois. Fragment d'acrotère? (L. 12 cm, l. 9 cm; Photo U.L.B.).





L'existence de caves en bois a, dès lors, été admise à Bibracte. Un troisième exemple devait se révéler peu après, cette fois à l'ouest de la voie principale. Celle-ci également avait brûlé. Son exploration est en cours par l'université de Bologne. Ses dimensions sont du même ordre que celles des deux précédentes.

Nous voyons donc des caves sensiblement carrées, de 4 m de côté environ, creusées à profondeur d'homme. À la différence de celles en pierre, plus grandes, rectangulaires et partiellement encavées vers le bas du versant, les caves de bois sont complètement encavées sur les quatre côtés. L'accès était, dans l'exemple que nous venons de présenter, assez léger : une échelle ou, plus probablement, un escalier de meunier très raide.

Il est douteux que les fonctions des caves en bois et celles des caves en pierre aient été du même ordre. Reste d'ailleurs à fixer la chronologie des deux catégories de structures. La datation des deux caves en bois de l'Îlot I est en cours.

2.3. Chronologie : stratigraphie et ensemble clos

Lors de l'abandon de la ville les grandes structures creuses ont connu un nivellement plus ou moins lent. Mais il y a eu aussi, sur d'assez vastes

étendues, des niveaux d'épandage où furent étalés des décombres pouvant provenir éventuellement d'îlots voisins (pl. 1 : 2). Les mélanges d'époques y sont très évidents. La stratigraphie offre donc, dans sa partie supérieure, très peu de niveaux chronologiquement utilisables. Seules les bases des stratigraphies de comblement des caves de pierre ou de bois peuvent être pertinentes pour déterminer les dates d'abandon, voire d'utilisation. D'autre part peu d'ensembles clos vrais, c'est-à-dire des enfouissements volontaires d'époque, ont été repérés.

L'un d'eux toutefois fut localisé juste au nord de la semelle de pierre du mur prolongeant la cave PCO 3. Il s'agit d'une fosse à fonction détritique (fig. 7), plus ou moins ovalaire et atteignant 1,40 m de profondeur. Stratigraphiquement elle est légèrement sous-jacente au mur de pierre, tout en respectant exactement son alignement. Une antériorité du comblement de cette fosse doit être admise, au moins par rapport à cet état du mur.

Dans le comblement, des traces de combustions intenses furent observées, mais il ne semble pas qu'elles soient attribuables à une combustion sur place. Des tessons de céramique ont non seulement totalement viré de couleur mais se sont effrités ou même se sont déformés. Du bois carbonisé associé à des pentures de menuiseries et à une



Fig. 7 — Bibracte (1994). La fosse à brûlage au droit du mur (visible en haut) qui limitait le sol intérieur jouxtant la cave PCO 3. Profondeur : 1,40 m (Photo U.L.B.).



Fig. 8 — Bibracte. Fosse à brûlage : poires sauvages carbonisées. Dernier quart du 1^{er} s. av. J.-C. (Photo D. Ohlem, Kiel).

grande masse de clous, laissent penser à des débris de mobilier. On y a recueilli aussi une remarquable série de pommes (11) et de poires sauvages (51), ainsi que les céréales habituelles de l'Âge du Fer (*Triticum aestivum* et *Triticum dicoccum*). La physionomie de toute cette alimentation végétale avec une arboriculture réduite est encore très traditionnelle : analyse des macrorestes végétaux par J. Wiethold (université de Kiel) [fig. 8].

L'étude de la céramique (fig. 9) montre un pourcentage surprenant de bords de vases, que ce soit en vaisselle fine ou en vaisselle grossière. Dans cette dernière catégorie, nous trouvons un demi *dolium* cassé dans toute sa hauteur (110 tessons) et des pots d'usage culinaire. En céramique fine, ce sont en majorité des écuelles de fabrication locale et des tessons de céramique peinte d'une tradition gauloise assez ancienne. On mentionnera deux tessons d'un gobelet de type Aco provenant de la région de Lyon (atelier de la Loyasse). Un tesson de *terra sigillata* italique complètement noircie par le feu, termine la série chronologique

en se situant dans le dernier quart du 1^{er} siècle av. J.-C. (T. Luginbuhl, université de Genève).

Il n'est pas audacieux d'avancer, dès lors, pour la maison PCO 3 un fonctionnement contemporain ou de peu postérieur.

2.4. Chronologie et mode d'ouverture du terrain

Pour l'essentiel, nos fouilles ont concerné le dernier état de Bibracte qui est globalement augustéen. Il n'en avait pas été autrement pour nos prédécesseurs et leurs raisons furent les nôtres : la nécessité, sur un site comme celui-ci, de privilégier, dans un premier temps l'approche urbanistique puisque cette approche peut s'y développer dans des conditions exceptionnelles. Des superstructures et des paléosurfaces y sont encore observables, parfois dès les premiers niveaux. Il fallait comprendre d'abord — autant que possible — le niveau supérieur avant de passer à celui qui lui est sous-jacent et qui peut avoir été déterminant, dans une mesure variable, pour les aménagements ultérieurs. Sans oublier,

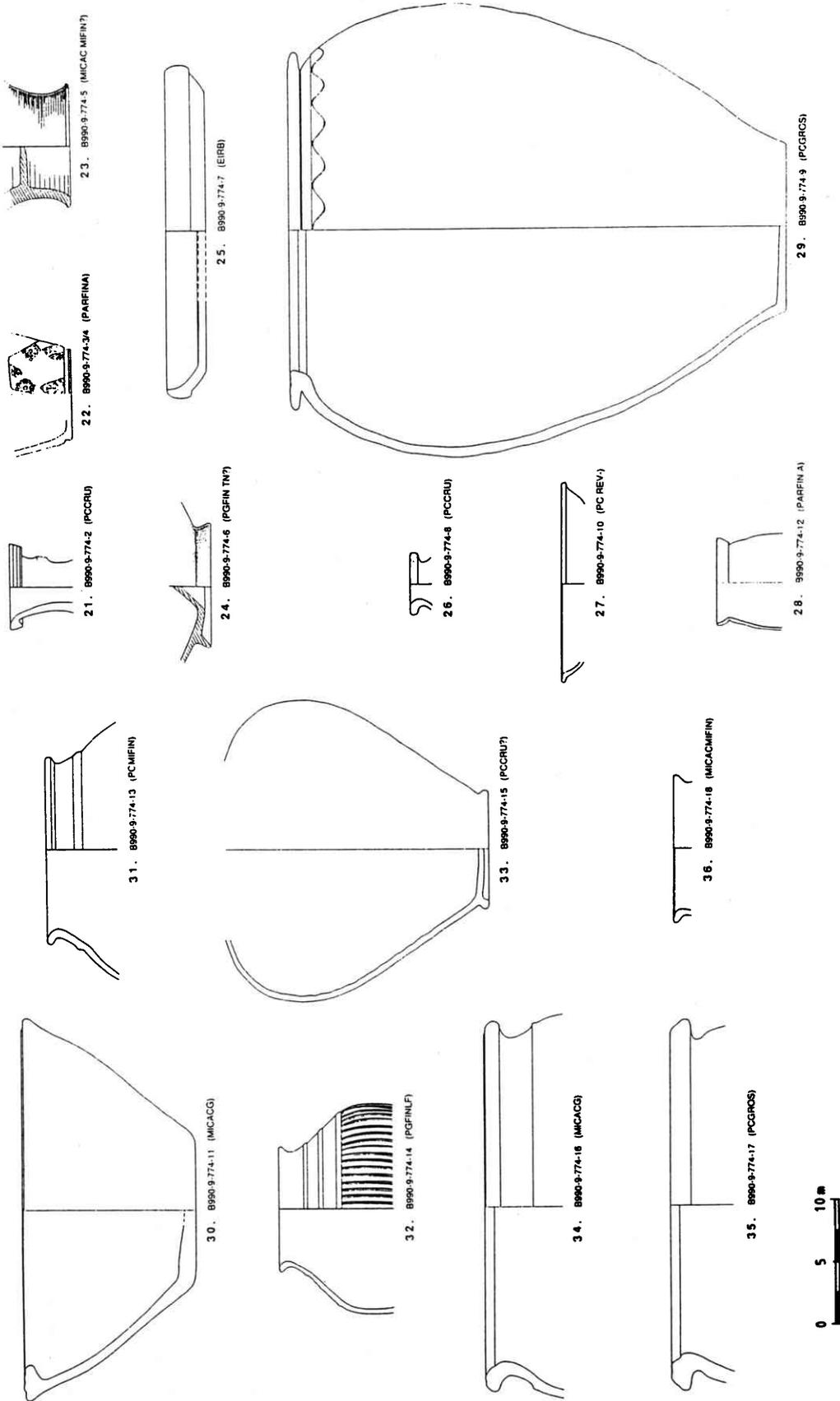


Fig. 9 -- Bibracte (1994). Quelques céramiques de la fosse à brûlage (Dessin G. Bussienne; U.L.B.).

qu'en vertu du principe de réversibilité, l'état supérieur peut, à son tour, nous éclairer sur l'état inférieur qu'il a généralement altéré tout en ayant pu s'en inspirer.

Dès le début de nos recherches nous savions qu'il subsistait des états construits successifs dans le secteur de «La Pâture du Couvent», grâce à la tranchée ouverte par O. Buchsenschutz en 1986. En même temps nous pouvions constater par une fouille de 200 m² en aire ouverte qu'il était possible de mettre en évidence des vestiges muraux possédant encore une cohérence planimétrique suffisante, à très peu de profondeur sous la surface moderne. Nous avons repéré, au début, les dernières assises ou seulement le négatif d'un bâtiment rectangulaire, orienté nord-ouest – sud-est, ce qui allait se révéler conforme à l'orientation générale du quartier au fur et à mesure des progrès des fouilles.

Ceci nous conduisit à une fouille extensive de caractère synchronique. D'où nos recherches en vue de retrouver PCO 1, PCO 2 et PCO 3. Mais il fallait, d'ores et déjà, prendre en compte l'objectif final qui était et reste diachronique.

En termes d'ouverture de terrain, ceci signifiait un risque : celui de se limiter à une fouille en aire ouverte, pure et simple, ne permettant plus la confrontation visuelle des superpositions. Il fallait donc prévoir la dimension stratigraphique sans se contenter de stratigraphies cumulatives, ne permettant plus, en finale, l'interprétation globale et ses indispensables rajustements.

Le système de fouille par carrés, selon la méthode Wheeler, comporte, bien entendu, des inconvénients. Le principal, à nos yeux, est constitué par des lacunes qui scindent les profils aux intersections des banquettes et empêchent des recoupements croisés sur l'ensemble du chantier. Cet inconvénient peut être éliminé si l'on veille à décaler les bermes stratigraphiques selon le principe du plan central de Van Giffen : ceci revient à ouvrir complètement un carré sur deux en décalage d'une bande à l'autre et à réserver dans les carrés intercalaires des bermes stratigraphiques de 1 m d'épaisseur. Dès lors en réalisant dans les relevés l'alternance habituelle entre positifs et négatifs, il est possible d'obtenir, sur l'ensemble de la fouille, des levés stratigraphiques à la fois continus et croisés.

Au Beuvray, la conservation des banquettes témoins nous paraît d'autant plus nécessaire à longue échéance que la reconstitution de la situation géomorphologique initiale devra être tentée une fois épuisée les fouilles archéologiques, afin de pouvoir évaluer avec le plus de précision

possible le parti qui en a été tiré dans les différents aménagements successifs.

3. CONCLUSION

Il est temps de rencontrer la question que nous posions au début de cet aperçu : «Comment la Bibracte romaine a-t-elle pu valablement servir de point de départ à la notion de "civilisation des oppida celtiques" ? »

Nous devons, je crois, d'emblée nous demander si cette question ne doit pas être modifiée de la façon suivante : « Dans quelle mesure la Bibracte romaine (d'époque augustéenne plus précisément) était-elle une ville à la romaine ? »

De ce point de vue, la comparaison entre Bibracte et Autun peut être révélatrice — les superficies des deux agglomérations sont d'ailleurs équivalentes. Apparemment, Autun fut dotée, dès l'origine, des caractéristiques de la ville romaine : rempart purement romain par son plan et son mode de construction, *cardo* et *decumanus*, voirie aussi rectiligne que possible tendant vers une géométrisation rigoureuse de l'espace urbain. D'autre part l'architecture domestique ou publique s'y montre très généralement romaine dans ses formes, ses matériaux et ses techniques. Par contre Bibracte, jusqu'à la veille de son abandon qui s'effectuera sans doute avec une certaine progressivité vers la fin du règne d'Auguste, ne semble jamais avoir été une ville tendant globalement vers ce modèle.

Bibracte s'est entourée de deux enceintes. L'enceinte intérieure (fouillée dès le siècle dernier) enfermait 150 ha. L'enceinte extérieure d'une contenance de 200 ha vient d'être découverte. Elle est présumée plus ancienne par son découvreur (F. Schubert), mais les premières fouilles y débutent à peine. Tous les états de l'enceinte intérieure relèvent, en tout cas, de la tradition architecturale protohistorique : moellons bruts, remblais de terre et de pierres, structure en bois, le tout combiné de diverses manières sans que jamais on ait vu se surimposer un rempart de pierres fait d'un appareil romain maçonné au mortier de chaux.

L'artère principale de Bibracte, dont le tracé souple s'adapte, au plus près, à la topographie des lieux, n'est guère assimilable à un *cardo* ou à un *decumanus*. Quant aux segments de voies secondaires, qui sont connus, ils laissent présager une généralisation à tout l'*oppidum* de ce pragmatisme urbanistique. Dans le quartier central, la fontaine au bassin oblong (longueur 10,48 m — autant qu'on puisse en connaître les limites), située dans l'axe médian de la

grande voie, a été proposée comme *omphalos*, par M. Almagro-Gorbea et J. Gran-Aymerich, sur base d'une orientation pratiquement solsticiale du petit diamètre du bassin. Ce rôle sacré n'a toutefois été confirmé, jusqu'ici, par aucun indice archéologique d'autre nature (ex-voto, inscription, etc.).

Dans l'état actuel des connaissances archéologiques, le quartier central ne comporte aucun indice tant soit peu précis d'un forum de type romain, avec temples officiels et salle d'assemblées. Ces éléments pourraient, par contre, avoir été localisés ailleurs, non au centre de l'agglomération mais sur la hauteur sud de l'*oppidum*; un petit temple (*cella* : 10 m × 8,50 m) est le seul sanctuaire actuellement connu à Bibracte. Il voisine avec une étendue quadrangulaire de près d'un hectare, fossoyée et palissadée qui pourrait, éventuellement, avoir été un lieu d'assemblées en plein air. S'il en a bien été ainsi, nous serions évidemment loin d'un *forum* romain : c'est à une autre transcription spatiale de l'organisme institutionnel urbain que nous aurions affaire.

L'architecture domestique témoigne, quant à elle, d'une situation beaucoup plus diversifiée. Les fouilles anciennes avaient montré de fortes différences notamment entre le quartier artisanal de la Come Chaudron et le quartier résidentiel d'allure très romaine du « Parc aux Chevaux ». Entre les deux, les fouilles nouvelles montrent un contraste similaire, cette fois, à l'intérieur du « quartier » central.

3.1. L'architecture de l'Îlot I : entre traditions préhistoriques et nouveautés « romaines »

Les deux îlots situés de part et d'autre de la rue dite « des Grandes Forges » témoignent de conceptions architecturales différentes. L'îlot sud, au vu des premières fouilles engagées dans le niveau supérieur apparaît très romain. L'îlot I au nord, dont l'angle sud-ouest est archéologiquement sous contrôle sur une bande de 1 100 m², montre autre chose. L'irrégularité du dispositif bâti est, sans doute, la caractéristique générale qui nous écarte le plus radicalement d'une architecture romaine. Les édifices sont de plans quadrangulaires mais jamais conformes à un carré ou à un rectangle vrais. Les murs de pierres n'obéissent même pas toujours à un tracé rectiligne : ils peuvent présenter, d'origine, un tracé arqué. L'alignement exact de deux murs est exceptionnel (on citera les deux murs est, en façade, de PCO 2 et PCO 2bis). Il existe même des murs dont l'épaisseur se modifie progressivement d'une extrémité à l'autre (refend PCO 2/PCO 2bis)

ce qui a signifié pour le maçon une difficulté supplémentaire. On peut se demander si ces irrégularités — qu'il serait erroné d'interpréter comme des négligences — n'étaient pas dictées par les irrégularités que présentaient les grandes pièces de charpente des superstructures. Les recherches menées par F. Schubert sur les tracés régulateurs des bâtiments exclusivement en bois de l'*oppidum* de Manching (Bavière) montrent précisément des canevas géométriques rigoureux et maintes adaptations ponctuelles à la réalisation.

Les implantations de ce bâti irrégulier offrent, à leur tour, très peu de régularité à l'intérieur du cadre de la voirie. Les volumes en élévation ont dû être très variés comme le sont les dimensions en plan. S'il a existé incontestablement une orientation générale commune des axes de constructions — mais peut-être pas des accès des bâtiments — cette orientation s'est imposée sans rigueur stricte et elle admet des fluctuations de plusieurs degrés. Les implantations sont, à l'évidence, dans toute la partie connue de l'îlot, très individualistes.

En ce qui concerne les techniques et les matériaux du bâtiment, le bilan — s'il compte cette fois des éléments en effet assez « romains » — reste, au total, essentiellement protohistorique. La prépondérance du bâti en bois et torchis sur la construction en pierre et mortier est ici manifeste même si les témoins qui peuvent subsister d'une architecture de bois sont infiniment moins apparents que les vestiges produits par une architecture de pierres. Les maçonneries apparaissent clairement en situation de subordination dans le secteur connu de l'Îlot I. Elles sont limitées à certaines caves, à de rares semelles de murs et, peut-être, à des colonnes suggérées par quelques secteurs de tambours en pierre.

Une telle prédominance des techniques traditionnelles de l'Europe protohistorique — propre peut-être à cet îlot du centre de Bibracte mais, en tout cas, située au centre de la ville — ne sera plus concevable quelques décennies plus tard, lorsque la primauté de l'architecture en dur se sera affirmée à travers les villes et les campagnes de la Gaule. Les techniques du pan de bois, sans jamais disparaître, seront éliminées en tout cas des réalisations de prestige, ou même seulement de quelque prestige.

L'emploi de la pierre n'en est pas moins intéressant à relever ici car il résulte, selon toute apparence, d'une assimilation plutôt que d'une innovation spontanée. On ne voit pas, à travers l'Âge du Fer de l'Europe moyenne, de constructions domestiques incorporant substantiellement la pierre. Toutefois l'idée d'une maçonnerie de

moellons bruts simplement calibrés, liaisonnés par un mortier de terre n'est pas radicalement neuve. On en connaît des exemples dès l'époque de Hallstatt dans certaines fortifications. Mais la notion de mur, à la fois élevé et mince, épais de quelques décimètres à peine, est nouvelle.

À vrai dire, la rhyolithe locale, décidément rebelle à la taille, se prêtait mal à cet emprunt. Le granit lui fut donc associé systématiquement comme pierre de taille : seuils, marches, chaînages d'angles et de jambages de porte. La technique est généralisée dans toutes les architectures de pierre de Bibracte. Elle est certainement régionale. À l'extérieur même de Bibracte le granit gris est présent et peut-être d'anciennes carrières — repérées mais non étudiées — ont-elles été exploitées dès cette époque.

Les murs n'étaient pas maçonnes à sec. Un mortier intervenait mais toujours privé de cohésion et pulvérulent : aurait-il été décalcifié par le milieu acide ou s'agit-il d'un faux mortier, plutôt d'un simple colmatage à l'aide d'une sorte d'arène, donc d'une maçonnerie conçue initialement comme une maçonnerie sèche devant sa cohésion simplement à un assemblage adéquat de ses aspérités? La question a été posée par le géologue de Bibracte, F. Boyer.

L'emploi des terres cuites architecturales — typiquement romaines — tuiles, plaques de claveaux, etc. reste très limité. Dans l'Îlot I, les tuiles n'ont jamais été retrouvées à leurs points de chutes initiaux, mais en situation de remblais secondaires. Par contre plusieurs grandes plaques de claveau sont d'un grand intérêt : elles ont été retrouvées dans le premier comblement de la cave en bois, sans qu'il soit possible actuellement d'en déterminer la fonction architecturale précise.

3.2. Les bâtiments de l'Îlot I : fonctions diversifiées et style de vie

Enfin les fouilles nouvelles autorisent à rencontrer, sinon à résoudre une dernière question : celle des fonctions des bâtiments retrouvés dans l'Îlot I. La réponse à cette question pourrait, à terme, constituer un moyen de dégager les caractéristiques de la relation entretenue à Bibracte entre les activités humaines et le bâtiment. Seraient-elles invariablement les mêmes qu'auparavant? Dans quelle mesure annoncent-elles celles de l'époque romaine? De ce point de vue, un grand absent est à signaler : le *balneum* sur hypocauste, présent par contre dans le quartier du Parc aux Chevaux. Aucun élément n'en a été retrouvé *in situ*, ni même de simples fragments de terres cuites qui lui soient clairement attribuables.

D'autre part une nouveauté archéologique se dégage peu à peu : la réalité d'un habitat possédant des étages dont les fonctions étaient spécifiques. Du simple au complexe nous avons trois types de bâtiments à prendre en considération dans l'Îlot I. Le premier est très simple : rectangulaire, de plain-pied et présentant une ouverture sur le long côté, avec sans doute à la base des murs une semelle de pierre qui a été largement détruite ou récupérée. La fonction de ce bâtiment est indéterminable : peut-être ne s'agit-il pas d'un habitat.

Le deuxième type paraît plus complexe : il est étagé. PCO 3 est une cave ouvrant sur l'extérieur du côté de la pente. Une pièce sur plancher la surmontait et l'on y accédait peut-être par un escalier extérieur, appuyé contre la façade. Dans la cave s'ouvrait, juste au-delà de l'entrée, une cuve cylindrique creusée dans le sol, était-elle destinée à ranger des amphores? Contre le mur gauche, il avait existé, apparemment, un escalier intérieur montant vers une salle sur terre-plein. Là, une amphore, plantée dans le sol, est le seul indice très indirect qui subsiste d'un mur sud. Le mur nord bâti sur semelle de pierres semble avoir été un bord de propriété, il se prolongeait dans la cour précédant la cave par une clôture légère le long de laquelle avait été repoussée une série de tessons. La fonction perceptible archéologiquement de l'ensemble PCO 3 est résidentielle.

La construction la plus complexe est, à l'évidence, celle qui regroupe, selon nous et on a vu pourquoi, les deux vastes caves PCO 2-PCO 2bis et le terre-plein couvert de sols intérieurs s'étendant en contre-haut jusqu'à la voie au Bassin — soit une superficie d'environ 254 m² — qui nous paraît correspondre à un grand bâtiment d'angle implanté à la rencontre de la rue dite « des Grandes Forges » et de la voie principale.

Ce bâtiment aurait donc comporté trois structures creuses aux fonctions spécifiques : deux caves en pierre et une en bois. Malgré des surfaces sensiblement égales (respectivement 37 et 38 m²) les deux caves en pierre jouaient des rôles différents. La première, ouvrant seulement sur l'extérieur à l'angle nord-est par un large escalier de quelques marches, ne comportait aucune cavité fonctionnelle. La seconde fonctionnait uniquement en rapport avec l'intérieur du bâtiment par un escalier plus étroit et plus long, situé à l'angle nord-ouest. Sa fonction principale est désignée par une cuve centrale ménagée dans le sol à hauteur de la dernière marche de l'escalier ; oblongue, elle s'approfondit en plan incliné jusqu'à un bord abrupt et arrondi, muni là d'un garde-corps bordant le pourtour de circulation. Le rôle de cette

cuve très différente de la cavité cylindrique de PCO 3, n'a pu jusqu'ici être déterminé.

La cave en bois, complètement implantée dans le sol du terre-plein, a été fouillée, comme tout ce secteur, par nos collègues madrilènes. Cette structure a brûlé, laissant un dispositif de bois exceptionnellement lisible. Toutefois la partie est a été réservée par les fouilleurs. Elle pourrait bien avoir comporté la descenderie. Comme l'ensemble de la zone de terre-plein, son étude est en cours à l'université de Madrid. Il sera intéressant de confronter les indices chronologiques qu'elle comporte à ceux provenant de PCO 2bis.

Les caves en bois de dimensions régulièrement plus petites (5 m × 4 m environ et 20 à 22 m²), toutes implantées complètement dans le sol, pourvue, au moins dans deux cas sur trois, d'une descenderie composée d'un plan incliné plus ou moins rapide taillé dans le sol et d'un escalier en bois, ont manifestement une fonction commune.

Quant aux sols du terre-plein fouillés par les archéologues de l'université de Madrid, ils sont apparus répartis en faibles dénivellations et en secteurs successifs descendant vers le nord selon la pente générale du terrain. Les structures de combustion y étaient nombreuses : petit fourneau proche de la paroi sud, plaques-foyers plus vers le nord. L'implantation des superstructures charpentées (sablères basses, poteaux) s'est révélée faiblement significative et de plus en plus altérée vers le nord. Le rôle artisanal et le rôle domestique étaient-ils présents conjointement et simplement cloisonnés ?

3.3. Perspectives

Cette question en appelle d'autres. Serait-il possible d'entrevoir les activités spécifiques des salles sur plancher installées au dessus de PCO 2 et PCO 2bis ? Quel système de toiture doit-il être envisagé pour un bâtiment aussi vaste ? Implique-t-il nécessairement des étages supplémentaires ? L'étude définitive devra apporter sinon des réponses, du moins des arguments concernant ces différents problèmes.

L'image que nous venons d'esquisser de cet angle de vues à Bibracte va-t-elle, à la suite de ce supplément d'investigation, qui trouvera place dans la publication finale, gagner en définition ou bien va-t-elle, au contraire, s'estomper quelque peu et voir ses formes modifiées ?

Bien sûr il y a lieu d'évoquer ici les difficultés de terrain. L'architecture de type protohistorique est plus difficile à percevoir, comparée à l'architecture de tradition romaine. On ne peut compter non plus sur des infrastructures nettes (comme à

Manching par exemple) qui sont passibles d'une mise en évidence par décapages mécaniques. En revanche, on dispose de paléo-surfaces localement bien conservées et de structures en pierres, par places assez explicites. Dans les cas favorables, on peut espérer avoir une convergence d'informations sur l'un ou l'autre aspect tel qu'un dispositif d'atelier de bronzier ou bien sur la reconstitution — tentée ici — d'une architecture relativement complexe.

Cette image tend en tout cas à nous montrer une assimilation somme toute limitée à quelques éléments architecturaux, mais qui sont très généralisés, comme l'emploi du moellon brut et de la pierre de taille. L'élaboration aussi de formes d'habitat complexes se dégage : elles apparaissent autonomes par rapport à l'architecture romaine et concerner une couche aisée de la population. Ici, dans l'Îlot I de Bibracte, le prolongement, à l'époque augustéenne, du processus spontané d'urbanisation caractéristique de la « civilisation des oppida » nous paraît tangible.

Bibliographie

- ALMAGRO-GORBÉA M., GRAN-AYMERICH J., 1991. *El estaque monumental de Bibracte*. Madrid, Editorial Complutense Madrid.
- BONENFANT P.-P., 1988. Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre, France). *Annales d'Histoire de l'Art et d'Archéologie*, X : 147–151.
- BONENFANT P.-P., 1989. Les fouilles du mont Beuvray : Rapport biennal 1986–1987. *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 40 : 205–228.
- BONENFANT P.-P., 1991. Les fouilles du mont Beuvray : Rapport biennal 1988–1989. *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 42 : 271–298.
- BONENFANT P.-P., 1991. Campagnes de 1988 et 1989 à Bibracte-Mont Beuvray (France). *Annales d'Histoire de l'Art et d'Archéologie*, XIII : 127–130.
- BONENFANT P.-P., 1993. Bibracte, mont Beuvray (France), Campagne de 1990–1991. *Annales d'Histoire de l'Art et d'Archéologie*, XV : 126–129.
- BUCHSENSCHUTZ O., 1989. Neue Ausgrabungen im Oppidum Bibracte. *Germania*, 67 : 542–550.
- CONSTANS L. A., 1961. *César, Guerre des Gaules*, I, 23. Paris.

- DÉCHELETTE J., 1904. *Les fouilles du mont Beuvray de 1897 à 1901*. Paris.
- GOUDINEAU C. & PEYRE C., 1993. *Bibracte et les Éduens*. Paris, Errance.
- MICHELET J., 1830–1869. *Histoire de France*, I. Paris : 36.
- NAPOLÉON III (éd.), 1866. *Histoire de Jules César*, II. Paris : 67, n. 2.
- SCHUBERT F., 1991. Untersuchungen zur Topographie des Oppidums Bibracte auf dem Mont Beuvray. In : *Marburger Kolloquium 1989*. Marburg : 65–68.
- WIETHOLD J., 1996. Late celtic and early roman plant remains from the *oppidum* of Bibracte, Mont Beuvray. *Vegetation history and archeobotany*, 5 (1–2) : 105–116.

Adresse de l'auteur :

Pierre-P. BONENFANT
Université libre de Bruxelles
Service des Fouilles, C.P. 175
Avenue Fr. D. Roosevelt, 50
B-1050 Bruxelles (Belgique)